



MONNETAY (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

Monesteys, Monetay,

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, canton et distribution de poste de Saint-Julien ; perception de Gigny ; paroisse de Marigna-sur-Valouse ; à 2 km de Marigna, 10 km de Saint-Julien, 30 km de Lons-le-Saunier par Cressia, et 39 km par Orgelet. Altitude : 596^m.

Le territoire est limité au nord par Nancuisse et Pymorain ; au sud par Montrevel ; à l'est par Marigna et Nancuisse ; à l'ouest par Louvenne et Gigny.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Morges, à la Pérouse, à Nancuisse et à Marigna ; par le ruisseau d'Abré qui y prend sa source et celui de Noeltan ou du Nouvelletan.

Les maisons du village sont groupées , construites en pierres et couvertes en tuiles creuses.

Population : en 1790, 183 habitants ; en 1846, 159 ; en 1881, 112, dont 70 hommes et 72 femmes ; population spécifique par km carré, 88 habitants ; 32 maisons ; 32 ménages. En 2002 : 17 habitants. Les jeunes gens émigrent, pour être domestiques ou ouvriers à Lyon.

État-Civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1769.

Vocabulaire : Saint Hippolyte.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Monnetay a reçu les cotes 5 E 105/9. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 5332 à 5336, 3 E 8136, 3 E 10863 à 10865 et 3 E 13029. Tables décennales : 3 E 1346 à 1354.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 1101, 1393 et 1820, 5 Mi 715, 1270, 21 et 1185.

Cadastre : exécuté en 1820 ; surface territoriale 244 Ha 71 a, divisés en 1461 parcelles, que possèdent 89 propriétaires, dont 10 forains ; surface imposable, 241 Ha, savoir : 134 en terres labourables, 54 en pâtures, 23 en bois, 18 en broussailles, 11 en prés, 74 a en sol et aisances de bâtiments, et 28 a en jardins, d'un revenu cadastral de 1240 fr. ; contribution directe en principal 432 fr.

Le sol, montagneux, ne rend que quatre fois la semence et produit du blé, de l'orge, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, du foin , des fourrages artificiels ; peu d'avoine, de betteraves, de fruits et de vin.

Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On importe le vin. Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. 80 c. pour cent.

On élève dans la commune, des bêtes à cornes, des moutons et des porcs qu'on engraisse. 40 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire, de la pierre ordinaire à bâtir, de la pierre à chaux et une espèce de pierre calcaire grenue très friable, composée de 90 parties de chaux et 10 de silice, qu'on emploie, après l'avoir écrasée, comme base d'excellent mortier, en place de sable.



Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour, un ancien presbytère près de l'église, qui sert de maison commune ; il renferme la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 20 garçons et 20 filles ; un grand puits communal hors du village ; une place publique ; une croix en pierre, datant de 1884 et 92 Ha 68 a de pâtures, broussailles, bois et terres, d'un revenu cadastral de 168 fr.

Bois communaux : 22 Ha 90 a ; coupe annuelle 68 a.

Budget : recettes ordinaires 901 fr. ; dépenses ordinaires 901 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Le site de Monnetay est très pittoresque. Les habitations occupent le sommet d'une haute montagne, d'un accès difficile, d'où la vue plonge à l'est sur le bassin de la Valouse et à l'ouest sur la vallée du Suran. Il est probable que cette montagne, avant de servir de base à un village, était couronnée par un *oppidum* celtique, dans lequel les populations de la plaine se réfugiaient en cas d'imminent péril. Lorsque les Romains ouvrirent une route de Lyon à Besançon, par la Bresse et le Bas-Jura, ils la firent passer à Simandre, à Chavannes, au Pont-d'Evans, près de Montfleur, à la Pérouse et au pied de Monnetay, dans le lieu dit à la *Ferrière*, à Chavéria, Céseria et Orgelet. Cette route ne tarda pas à se border de constructions. Sur les deux côtés du chemin vicinal tendant de Monnetay à la Pérouse, surtout aux *Guettes*, on remarque plusieurs longs las de pierres, mêlés de tuileaux à rebords et présentant évidemment l'action du feu. Tout près, on a découvert en 1796, plusieurs ossements humains et un tombeau construit en maçonnerie, fermé par une dalle et renfermant deux squelettes avec un sabre, dont la poignée en cuivre était rongée par l'oxyde. On reconnaît dans un champ dit le *Molard*, avant d'arriver à *Novelletan*, les ruines d'un établissement considérable, telles que des pierres brûlées, des fragments de tuiles romaines et d'autres débris. La voie romaine dut être protégée par un *castellum* bâti sur la montagne de Monnetay, et suivant l'usage, un temple païen s'éleva sans doute près du château. On est généralement d'accord de considérer les églises bâties sur les hauteurs comme les plus anciennes, et alors celle de Monnetay peut revendiquer la même antiquité que les églises de Saint-Etienne-de-Coldres, de Châtel-Chevrel, etc. L'étymologie la plus naturelle du nom de Monnetay est celle de *Monasterium*, et en effet, une tradition constante rapporte qu'il y avait une abbaye dans le climat des *Cuettes* ; cependant aucun titre n'en fait mention. Le premier document connu, dans lequel se rencontre le nom de Monnetay, *Monesteys*, est le traité de l'an 1191, par lequel Aymon, prieur de Gigny, inféoda à titre d'association, à Etienne II, comte de Bourgogne, le lieu de Montfleur et plusieurs villages environnants.

Seigneurie : Monnetay dépendait en toute justice de la seigneurie de Gigny. Les sujets étaient main-mortables. (Voir, pour les charges seigneuriales, l'article *Gigny*).

Église : dédiée à saint Hippolyte, martyr du III^e siècle, dont on célèbre la fête le 13 août, était le chef-lieu d'une paroisse, dont dépendaient Monnetay, Marigna et Nancuisse. Sa situation élevée déterminait les habitants à demander l'érection de la chapelle Saint-Sébastien de Marigna, en église paroissiale, ce qui fut accordé par décret de l'archevêque de Besançon, en 1703, et dès ce moment, l'église de Monnetay ne fut plus qu'une chapelle desservie par un vicaire. Cette chapelle, située au centre du village, se compose d'un clocher, d'une nef, d'un chœur et d'une sacristie. Le chœur et la porte sont du style ogival. Le surplus de l'édifice a été reconstruit en 1750. On n'y célèbre plus d'autres offices que les vêpres, le jour de la fête patronale.

Bibliographie : Histoire de l'abbaye de Gigny, par M. Gaspard. Annuaire du Jura, année 1842.